



RÈGLEMENT **2017**



BIENVENUE À MONTPHOTO 2017

Le concours international de Photographie de Nature MontPhoto 2017, organisé par l'Association MontPhoto, souhaite la bienvenue à tous les photographes amateurs et professionnels du monde entier.

Depuis 1997 ans, en organisant ce concours, notre association s'est donné pour mission de soutenir et diffuser l'art photographique et de promouvoir la défense de l'environnement, la conservation des espèces et l'écologie.

Ce que récompense ce concours, c'est l'excellence des photographies. C'est à dire des images innovantes, des source d'inspiration. Lieu inconnu, regard nouveau sur les êtres vivants, comportement étonnant ou interprétation innovante du déjà connu, nous sommes à la recherche d'une vision qui témoigne de la diversité, de la beauté, du mystère et de la fragilité de la vie sur la planète.

MontPhoto s'engage pour le respect de la nature. Les images présentées à notre concours doivent donc refléter fidèlement ce qui s'y passe, en respectant l'intégrité de l'environnement et la préservation des êtres vivants dans leur habitat, en évitant toute souffrance, tout dérangement ou toute interférence dans leur comportement.

Sections et Catégories

Montagne

- A1. MONTAGNE
- A2. ACTIVITÉS DE MONTAGNE

Nature

- B1. MAMMIFÈRES
- B2. OISEAUX
- B3. AUTRES ANIMAUX
- B4. MONDE VEGETAL
- B5. PAYSAGES

Techniques

- C1. MONDE AQUATIQUE
- C2. MACRO

Témoignage

- D. DENONCIATION ECOLOGIQUE

Vision artistique

- E. L'ART DANS LA NATURE

Chaque participant peut envoyer jusqu'à 25 photographies réparties librement dans une ou plusieurs catégories.

Récompenses

Des prix d'un montant total de plus de 23,000 € récompensent les auteurs des images sélectionnées par le Jury:

- Bourse MontPhoto -WWF 2017-2018: 6 000 € et production d'une exposition du projet.
- Grand prix du concours MontPhoto 2017 : 2 000 € et un diplôme.
- Le vainqueur de chaque catégorie: 300 € et un diplôme.
- Le lauréat du vote du public dans chaque catégorie: Matériel photographique et un diplôme.
- Dans chaque catégorie, pour les huit félicitations du Jury : Un diplôme.
- Prix spécial Communauté urbaine de Girona : 300 € et un diplôme.
- Prix spécial Lloret de Mar : 300 € et un diplôme.
- Les quatre gagnants de la catégorie juniors, de moins de 15 ans: Un atelier photographique avec Photo Logistics, et un diplôme.
- Les quatre gagnants de la catégorie jeune de 15 à 17 ans: Une atelier photographique avec Photo Logistics, et un diplôme.

Tous les finalistes recevront également un exemplaire du "Inspired by Nature 2017" livre qui peut être recueilli au Festival MontPhoto FEST 2017, une invitation au gala de remise des prix et bénéficieront d'un hébergement d'une nuit à Lloret de Mar pour assister à la remise des prix (non transférable). En cas d'impossibilité d'assister à la cérémonie de remise des prix, vous pouvez déléguer l'option de collecte. En dehors de l'Espagne continentale, seuls des prix des livraisons sera faite.

Droits d'inscription:

Les droits d'inscription sont de 20 €. L'inscription est gratuite pour les moins de 18 ans. Le paiement s'effectue en suivant la procédure indiquée sur le site du concours, soit via PayPal, soit par carte de crédit.

Date limite d'envoi des fichiers:
30/04/2017

Inscription et envoi des fichiers en ligne sur le site:
www.montphoto.com, jusqu'au 30 avril 2017.

Direction de la compétition:

Mónica Busquets: monica@montphoto.com

Important information

L'envoi des images se fait exclusivement en ligne. Seules sont acceptées les photographies prises avec des appareils numériques et dont les fichiers RAW ont été conservés.

Pour participer il est indispensable de disposer d'une adresse e-mail valide, ainsi que d'un compte PayPal ou d'une carte de crédit.

Les organisateurs du concours vous contacterons à partir de l'une des adresses e-mail suivantes:

info@montphoto.com ou monica@montphoto.com

Merci de les inscrire dans votre carnet d'adresses mail afin que nos messages ne soient pas bloqués par votre système de sécurité ou votre anti-spam





RÈGLEMENT DU CONCOURS

Ce règlement été élaboré sous la supervision et en collaboration avec AEFONA et la Société Catalane des Photographes de Nature (Societat Catalana de Fotògrafs de Natura – SCFN). Il tient compte des recommandations de l'IFWP, de la CEF et de la FCF.

1. Catégories

Montagne

A1 - Montagne: Photographies qui représentent clairement un paysage de haute montagne, ainsi que tout élément de cet environnement naturel.

A2 - Activité de montagne : Photographies d'activités sportives de montagne telle que alpinisme, escalade, ski, canyoning, spéléologie, eaux blanches, ou toute autre activité sportive liée à la montagne.

Nature

B1 - Mammifères : Photographies de mammifères, à tout stade de leur vie.

B2 - Oiseaux : Photographies d'oiseaux, à tout stade de leur vie.

B3 - Autres animaux : Animaux, à tout stade de leur vie, n'entrant pas dans les deux catégories précédentes : amphibiens, reptiles, invertébrés, etc.

B4 - Monde végétal : Espèces végétales dans leur habitat d'origine, y compris champignons.

B5 - Paysages : Paysages de nature intacte, à l'exception de ceux de la catégorie A.

Les images des catégories B1, B2 et B3 doivent représenter le comportement des animaux sous forme de portraits, d'images du sujet dans son environnement ou de scènes d'action.

Techniques

C1 - Monde aquatique : Images de la flore, de la faune ou et des habitats d'eau douce ou d'eau salée, obtenues en utilisant la technique de prises de vue sous-marine.

C2 – Macro : Prises de vue rapprochée montrant des éléments petits ou minuscules de la nature terrestre ou aquatique.

Témoignage

D - Dénonciation écologique : Images qui montrent tout élément ou activité d'origine humaine (ou leurs conséquences) qui affecte ou interfère négativement avec l'environnement naturel (faune et flore sauvages, sols, eau, air, climat ou paysage naturel). Les images doivent avoir pour sujet principal l'activité ou l'élément dénoncé et doivent le donner à voir clairement et sans équivoque

L'originalité, le message et l'apport d'éléments de réflexion qui aident à éveiller la conscience environnementale seront particulièrement appréciés. L'auteur doit expliquer l'objet de sa dénonciation.





Il est donc recommandé de joindre l'information documentaire soutenant celle-ci. Le Jury aura accès à cette information pendant les phases de sélection.

Art

E - L'art dans la nature : Compositions créative ou abstraites ayant pour base l'environnement naturel.

2. Prix Spéciaux

- Prix spécial de la Communauté urbaine de Girona. Toutes les images concourant dans les catégories générales peuvent être présentées si elles ont été prises dans la Communauté urbaine de Girona.
- Prix spécial Lloret de Mar. Toutes les images concourant dans les catégories générales peuvent être présentées si elles ont été prises à Lloret de Mar.

Pour participer aux prix spéciaux, vous devez sélectionner l'option "Girona" et /ou "Lloret de Mar" lors de votre inscription.

3. Bourse MontPhoto - WWF

Toutes les informations sont ici et un .pdf en français est téléchargeable sur le site du concours. www.montphoto.com.

4. Inscription et Format

- Le concours est ouvert aux photographes de nature du monde entier, professionnels et amateurs.
- Les membres de l'équipe organisatrice du concours Montphoto, les employés et sponsors du concours, les membres du Jury ainsi que les familles de tous ceux-ci, ne peuvent y participer.

- Avec une seule inscription, chaque auteur peut présenter jusqu'à 25 photographies réparties à son gré dans les catégories de son choix.
- La première étape consiste s'inscrire sur le site: www.montphoto.com
- La seconde étape est l'inscription au concours lui-même.
- Une fois le paiement des droits d'inscription validé, vous pourrez commencer à télécharger vos photos. Vous pourrez modifier les images choisies à tout moment jusqu'à la clôture de la compétition le 30 avril 2017 à minuit.

Les images doivent être au format JPEG, espace colorimétrique sRGB et doivent mesurer précisément 1920 pixels dans leur plus grande dimension

Le 11 Juin 2017, l'organisation de la compétition demandera le fichier RAW de TOUTES les photos ayant atteint la phase finale du concours. A cette date, vous disposerez de 8 jours pour télécharger vos fichiers RAW originaux sur le site. Si vos images sont en phase finale et que vous prévoyez d'être hors connection internet pendant cette période, merci de nous contacter.

Le fichier RAW peut être éventuellement demandé lors d'une phase précédente de la sélection.

Toute non-présentation du fichier RAW entraîne la disqualification de l'image.

Les images ne remplissant pas toutes les conditions de format du présent règlement seront rejetées. Si la taille de l'image envoyée est supérieure à 1920 px dans sa plus grande dimension, elle sera automatiquement réduite à la taille exigée. L'organisation ne pourra être

tenue responsable du résultat obtenu.

Les fichiers demandés pour l'impression papier devront peser plus de 8 MP (magapixels). Le fichier RAW ainsi que les fichiers .JPG ou .TIFF correspondants doivent être disponibles pour répondre à toute demande de l'organisation du concours.

5. Contraintes Techniques

No manipulation or digital alteration of the pictures is permitted. Only adjustments that affect to the following terms will be accepted:

- A. Modification globale de tonalité, balance des blancs, luminosité, contraste, saturation, et ajustement raisonnable des ombres et lumières.
- B. Conversion de l'image en noir et blanc.
- C. Accentuation modérée et réduction sélective du bruit numérique et du grain.

D. Elimination du vignettage, suppression des taches, correction des distorsions et des aberrations optiques.

E. Recadrage, pour autant que la taille finale de l'image soit supérieure à 8 MP sans interpolation.

F. Les photographies composées de plusieurs images: HDR, panoramiques ou focus stacking, sont admises à condition d'avoir été prises dans une même séquence. Dans ce cas, le traitement concerné doit être indiquée dans l'information jointe en légende, et le résultat doit être conforme à l'exigence d'authenticité du concours. En aucun cas ne pourront être acceptées des images dont l'intention est de tromper le public ou de présenter faussement la réalité de la nature.

- Reconnu par la CONFEDERACIÓN ESPAÑOLA DE FOTOGRAFÍA avec le numéro E/2015/10
- Reconnu par la FEDERACIÓ CATALANA DE FOTOGRAFIA avec le numéro 2017-35
- Recommandé par la FEDERACIÓ INTERNACIONAL DE LA FOTOGRAFIA DE NATURA (IFWP)
- Recommandé par la SOCIETAT CATALANA DE FOTÒGRAFS DE NATURA (SCFN/ICHN)
- Recommandé par la ASOCIACIÓN ESPAÑOLA DE FOTÓGRAFOS DE NATURALEZA (AEFONA)
Identification en tant que membre des entités déjà déclarés est indispensable pour les prix ou honneurs qu'ils offrent.





6. Règles Générales

- Les images d'animaux domestiques ou d'élevage, ainsi que des plantes cultivées, ne sont pas admises.
- Il est obligatoire d'indiquer si l'animal photographié est captif ou dressé ou si un comportement particulier a été induit par un moyen quelconque au moment de la photographie.
- Les photos doivent avoir été prises au cours des quatre dernières années (donc après le premier janvier 2013)
- Une même image, identique ou semblable, ne peut concourir que dans une seule catégorie.
- MontPhoto valorise l'originalité des oeuvres présentées. Il n'est donc déconseillé de présenter des images déjà primées dans d'autres concours.
- Les images ne doivent comporter ni cadre, ni bordure, ni filigrane ni titre.

Chaque image doit être accompagnée d'une légende comportant les informations suivantes :

- Description de l'image indiquant le comportement observé, le lieu exact de prise de vue, le pays, une déclaration en cas d'utilisation d'appâts, etc.
- Informations techniques: modèle d'appareil, objectif, ouverture, vitesse, ISO, équipement particulier, etc.).
- Tout traitement postérieur à la prise de vue décrit à l'alinéa F des contraintes techniques du présent règlement.

Le code éthique de la pratique photographique de MontPhoto est basé sur le Décalogue d'AEFONA et sur les «Précautions et bonnes pratiques de la photographie de la nature" de la SCFN. Nous recommandons aux participants de lire ces textes avec soin et de mettre leur philosophie en pratique.

7. Prix

- Bourse Montphoto-WWF 2017: 6000 € et production d'une exposition du projet gagnant
- Grand prix du concours MontPhoto 2017 : 2000 € et un diplôme.
- Prix de la meilleure photo dans sa catégorie: 300 € et diplôme.
- Prix du public de chaque catégorie : Matériel photographique et diplôme.
- Dans chaque catégorie, les huit félicitations du Jury: un diplôme.
- Prix Spécial Communauté urbaine de Girona: 300 € et un diplôme.
- Prix Spécial Lloret de Mar: 300 € et un diplôme.
- Les quatre gagnants de la catégorie junior, moins de 15 ans: Un atelier photographique avec Photo Logistics et un diplôme.
- Les quatre gagnants de la catégorie jeune de 15 à 17 ans: Un atelier photographique avec Photo Logistics et un diplôme.

Tous les gagnants recevront également une copie du livre « Inspired by Nature 2017 », une invitation au gala de remise des prix et seront logés pour une nuit à Lloret des Mar.

Les participants de moins de 18 ans à la date de limite d'inscription au concours peuvent concourir dans toutes les catégories du concours, y compris les prix spéciaux qui les acceptent. Il devront impérativement fournir toutes informations concernant leurs tuteurs légaux, car ces informations seront demandées avant la remise des prix.

Le prix AEFONA sera attribué aux meilleures photographies de ses membres dans toutes les catégories du concours.

De même, des distinctions particulières seront remises à tous les participants membres de la CEF et de la FCF.

Pour recevoir les prix et récompenses offerts par ces trois organisations, la carte de membre sera exigée.

8. Jury

Secrétaire du Jury: Josep Carreras

Les décisions du Jury sont finales. Aucune réclamation ne sera donc acceptée. Tous les prix seront attribués.

Tout membre du Jury peut être remplacé en cas de nécessité.

9. Directeur de la Compétition

Mónica Busquets.

Pour toute question, écrire à:
monica@montphoto.com .

10. Calendrier

- La date limite d'inscription : le 30 avril 2017, 23.59h.
- Appel des fichiers RAW pour impression : 11 Juin 2017.
- Réception des fichiers RAW sur le site : du 11 au 18 juin 2017.
- Communication a les finalists: 1 juillet 2017
- Présentation et remise des prix: le 7 Octobre 2017.
- Exposition des images gagnantes et finalists: du 6 Octobre au 4 Novembre 2017.

Le gala de présentation et la remise des prix auront lieu le 7er Octobre 2017 au Théâtre municipal de Lloret de Mar. La cérémonie aura lieu dans le cadre et sur le site du MontPhoto FEST 2017, et pourra être suivie sur le site Web et sur les réseaux sociaux.

MontPhoto contactera les finalists pour qu'ils confirment leur présence à la remise des prix.



11. Exposition et Catalogue

Les images gagnantes et finalistes de MontPhoto 2017 seront présentées dans la salle d'exposition de la Maison de la Culture de Lloret de Mar, du 6 octobre au 4 novembre 2017.

L'organisation du concours éditera « Inspired by Nature 2017 », un ouvrage de haute qualité présentant toutes les images sélectionnées. Cet ouvrage sera vendu sur réservation et le produit de la vente sera utilisées exclusivement pour assurer son financement et sa distribution.

S'ils en font la demande dès leur inscription, les participants pourront réserver un exemplaire au prix spécial de 20 € (frais de port non inclus).

12. Aspects Légaux

Par le fait même de s'inscrire au concours, les participants déclarent qu'ils sont l'auteur de toutes les images qu'ils présentent et qu'ils en détiennent tous les droits.

Pour les catégories dans lesquelles la présence humaine est admise, ils doivent joindre à leur envoi le formulaire de cession des droits à l'image attestant du consentement de toutes personnes reconnaissables ou identifiables. MontPhoto ne pourra être tenu responsable d'aucune plainte de droit adressée à l'auteur, laquelle entraînerait la disqualification l'image concernée.

Les images gagnantes et finalistes pourront être reproduites dans des livres, catalogues, affiches ou sur tout autre support, y compris électronique, ou transmises à la presse écrite exclusivement pour la promotion et la diffusion du concours MontPhoto, avec mention du nom de l'auteur. Ce dernier cède gratuitement ses droits de reproduction à l'organisation du concours pour l'usage défini ci-dessus. Cette cession est non-exclusive, mais inclut toute réédition.

L'organisation du concours dédommagera les auteurs des oeuvres reproduites par l'attribution gratuite d'une copie de tout livre publié.

Conformément à la loi espagnole 15/1999 sur la protection des données (LOPD), toutes les données personnelles des participants seront traitées par l'organisation dans le plus grand respect de la confidentialité.

La participation à l'édition 2017 du concours MontPhoto entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Cette traduction est fournie uniquement pour le rendre service aux participants de langue française. Seule la version espagnole du règlement a valeur légale.

Les cas non prévus par ce dernier pourront être résolus exclusivement par l'organisateur du concours.





OREO'S_WARTH
YHABRIL GONZALO BARTOLOMÉ



EN UN MAR DE ALGODÓN
SABIN INFANTE

EROSIONES
JOSÉ LUIS ROLDAN SOSA



SIXER HUDDLE
GUNTHER RIEHLE





CONCOURS INTERNATIONAL PHOTO NATURE

Associació MontPhoto

Apt. Correos 107

17310 - Lloret de Mar (Girona) - Spain

www.montphoto.com

RECONNU PAR:



RECOMMANDÉ PAR:



International Federation
of Wildlife and nature Photography

Fédération Internationale
de La Photographie de Nature

